

Règlement de la course à pied « Trail des Crêtes »

Article 1 : ORGANISATEUR

L'Association DSCO - Dannemarie Sur Crète Organisation organise dimanche 8 mars 2026 une course à pied appelée Trail des Crêtes, ouverte à toute personne âgée de 16 ans et + à la date de l'épreuve, femmes ou hommes, licenciés ou non.

3 courses adultes sont proposées :

- Trail 10 km solo ouvert au 16 ans et +
- Trail 20 km solo : 18 ans et +
- Un trail à retardement de 10 km en équipe ouvert au 16 ans et +.

Le trail à retardement est une course qui se court par équipe de 2 (hommes, femmes ou mixte). Le 1er coureur part en même temps que le trail 10 km solo, le 2e membre de l'équipe part avec un retard de 10 minutes. Les 2 membres de l'équipe doivent parcourir ensemble *à minimum* le dernier kilomètre. Toute équipe non reconstituée avant le dernier kilomètre ne pourra parcourir le dernier km. Pour être classé, le binôme doit passer simultanément la ligne d'arrivée.

⚠ Seules les deux courses individuelles sont prises en compte pour le challenge Bois Moyne - Doubs Terre de Trail 2026. La course en duo n'est pas éligible au Challenge Bois Moyne - Doubs Terre de Trail 2026.

L'épreuve se déroule sur des sentiers de la commune de Dannemarie sur Crète, Chemaudin et Pouilley-Français. Le dénivelé positif est d'environ 190 m sur la distance 10 km et 540 m sur la distance 20 km, avec des passages techniques et de nombreux singles.

Les personnes mineures âgées de 16 minimum à la date de l'épreuve peuvent participer à la course 10 km ou au « trail à retardement » sous réserve de l'acceptation par un représentant légal et sous la seule responsabilité de celui-ci. La distance 20 km est exclusivement réservée aux coureurs âgés de plus de 18 ans à la date de l'épreuve.

Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter dans son intégralité le présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques. En cas de force majeure (intempéries, ...) les organisateurs se réservent également la possibilité de changer les distances, les parcours ou d'annuler et de prendre toutes les décisions dans les cas non prévus au règlement.

Des animations pour les enfants :

- Courses enfants et débutants : Bike & Run et Biathlon d'été (sans dossard ni chrono).

Article 2 : RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS ET TARIFS

Renseignements

Email : dscorganisation@gmail.com

Site de la course : www.dSCO-organisation.fr

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la course www.dsco-organisation.fr de notre partenaire <https://www.even-outdoor.com/courses> jusqu'au 6 mars 2026 20h00

Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, la participation au Trail 10 km au Trail 20 km ou à la course à retardement est soumise à la présentation obligatoire :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées ;



- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour les inscriptions en ligne, les coureurs peuvent également renseigner le numéro d'attestation PPS ou télécharger leur licence sur la plateforme de notre partenaire Even Outdoor.

Tarifs:

Trail 10 km solo : 9.00 € jusqu'au 6 mars 2026

Trail 20 km solo : 15.00 € jusqu'au 6 mars 2026

Course à retardement 10 km : 15.00 € pour le binôme jusqu'au 6 mars 2026

Possibilité de s'inscrire sur place entre 08h00 et 09h00 le jour de la course avec une majoration de 3,00 €.

Course enfants et débutants Bike & Run et Biathlon d'été : gratuit. Gratuit sur place également.

Nombre de participants :

Afin de garantir aux participants confort et un niveau de sécurité, le nombre maximal de participants est limité. Lorsque la jauge sera atteinte, l'organisateur clôturera les inscriptions.

Accueil des participants et remise des dossards

Entre 07h45 et 08h45 le 8 mars 2026.

Article 3 : EPREUVES ET DEPARTS

09h00 Départ du 20 km

09h15 Départ du 10 km solo et du 1^{er} membre des équipes de la course à retardement

09h25 Départ du 2e membre des équipes de la course à retardement

11h30 Départ des courses enfants Bike & Run

Article 4 : RAVITAILLEMENTS

L'organisation assure 1 ravitaillement sur la distance 10 km et 1 ravitaillement sur la distance 20 km.

Article 5 : RESULTATS, CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour le trail 10 km et 20 km, les trois premières femmes (toutes catégories confondues) et les trois premiers hommes (toutes catégories confondues) sont récompensés.

Course à retardement : pour être classée, l'équipe doit courir ensemble a minima le dernier kilomètre et les 2 membres doivent passer simultanément la ligne d'arrivée. Les 3 premiers binômes, sans distinction de sexe seront récompensés.

En cas d'absence, les prix seront conservés par l'organisation.

Pas de classement ni de chronométrage pour la course des enfants Bike & Run, mais tous les participants à une course enfants seront récompensés.

Article 6 : SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Assurance

- ✓ Responsabilité civile

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'organisation.

- ✓ Individuelle accident

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement ou de contacter leur assureur afin de savoir s'ils sont couverts pour ce type de manifestation. Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Contrôle et sécurité

Pour leur propre sécurité, les concurrents (es) s'engagent à respecter les règles de course. Des contrôles seront effectués par des commissaires de course sur le parcours. Un coureur classé qui ne serait pas passé à un ou plusieurs points de contrôle sera disqualifié et retiré des classements. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les autorités habilitées, selon les nouvelles dispositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Article 7 : COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Le concurrent autorise les organisateurs du Trail des Crêtes à utiliser son nom pour leur fichier d'adresses ainsi que les images (photos et vidéos) prises lors de l'événement. En cas de refus, le concurrent doit en faire la demande par mail à l'adresse : dscorganisation@gmail.com

Article 8 : VESTIAIRES

L'organisation met gratuitement à disposition des coureurs des toilettes.

Article 9 : ANNULATION

Toute inscription est définitive. Seules les demandes d'annulation pour raison médicale dûment justifiées par un certificat et parvenues à l'organisateur par mail avant le jeudi 5 mars 12h00 pourront être prises en compte.

Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort exclusif du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Article 10 : ATTITUDE ECO CITOYENNE

Le DSCO organise ses manifestations dans une démarche de développement durable et essaie de réduire l'empreinte de ses évènements sur l'environnement et les nuisances pour les riverains.

Il est demandé aux participants d'avoir recours autant que possible à des moyens de transport durable en privilégiant les transports en commun, mode doux, ou covoiturage.

L'organisation met à disposition des participants des parkings. L'utilisation de ces parkings doit être privilégié. Le stationnement en dehors de ces parkings se fera sous la responsabilité des participants ou spectateurs. Il est demandé à chacun d'être attentif aux respects des riverains et autres usagers de la voirie.

Chaque participant doit gérer ses déchets pendant les courses. Des poubelles seront à disposition des coureurs aux ravitaillements. L'abandon délibéré de déchets dans la nature entraîne la disqualification de la course.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES COURSES ENFANTS.

Bike & Run et Biathlon d'été

Animations gratuites proposées à l'occasion du Trail des Crêtes par l'équipe DSCO, à destination des jeunes et des débutants. Les personnes mineures à la date de l'épreuve qui participent à l'animation le font sous réserve de l'acceptation par un représentant légal et sous la seule responsabilité de celui-ci.

Bike & Run

Il s'agit d'un parcours mixte course à pied et vélo. Les participants partent par catégorie d'âge pour la sécurité et le confort de tous. Une boucle de 100 m à 500 m (en fonction de la catégorie d'âge) à effectuer en courant ou en marchant, puis un parcours en vélo de 300 m à 1.5 km (en fonction de la catégorie d'âge) et enfin, une dernière boucle de 100 m à 500 m (en fonction de la catégorie d'âge) à effectuer en courant ou en marchant.

Les participants viennent avec leur vélo. Ils ne pourront prendre le départ du parcours vélo qu'en étant équipés d'un casque de vélo et d'une paire de gants. Ce matériel est obligatoire pour participer. Le départ du parcours vélo ne sera pas autorisé aux participants qui ne seront pas équipés d'un casque de vélo et d'une paire de gants. Pas de classement, pas de chrono, pas de stress. Chaque participant se verra remettre un lot.

Biathlon d'été

Il s'agit d'un parcours mixte course à pied et jeu d'adresse. Les participants partent par catégorie d'âge pour la sécurité et le confort de tous. Une boucle de 100 m à 500 m (en fonction de la catégorie d'âge) à effectuer en courant ou en marchant, puis un lancer de balles vers des cibles ou des bacs et enfin, une dernière boucle de 100 m à 500 m (en fonction de la catégorie d'âge) à effectuer en courant ou en marchant.

Pas de classement, pas de chrono, pas de stress. Chaque participant se verra remettre un lot.